

UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation

#	Niveau d'étude Bac +4	#	ECTS crédits	#	Composante Sciences Humaines et Arts	#	Volume horaire 96.0	#	Période de l'année Semestre 2
---	--------------------------	---	-----------------	---	---	---	------------------------	---	-------------------------------------

En bref

Ouvert aux étudiants en échange: Non

Effectif: 5

Présentation

Description

L'UE est consacrée à la pratique instrumentale individuelle et collective. Elle comprend à la fois des séances de travail encadrées par des musiciens professionnels, de la production et de la diffusion artistique. Un enseignement sur les traités instrumentaux complète la formation

Objectifs

La spécialisation du jeu instrumental en fonction des différentes esthétiques et l'aptitude au travail en groupe seront au cœur de la formation. Un suivi individualisé de l'étudiant l'aide à définir ses objectifs professionnels dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète : concerts, spectacles, enregistrements audio ou vidéo, médiation musicale, enseignement.

Heures d'enseignement

UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation - CM	CM	24h
UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation - TD	TD	72h

Pré-requis nécessaires

Niveau instrumental correspondant à une fin de premier cycle supérieur (Diplôme national supérieur professionnel de musicien ou Bachelor d'interprète).

Intérêt manifeste pour l'interprétation historiquement informée dans les champs esthétiques des musiques anciennes et/ou classiques et romantiques.

Liste des enseignements

Pratique instrumentale	2 crédits
Musique de chambre	3 crédits
Récital solo et ensembles	4 crédits
Production et diffusion artistique	6 crédits
Etude des traités	3 crédits